



**SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT
DU GOLF DE MOLIETS-ET-MAA**

N° 5

Objet : Election du délégué du Syndicat Mixte à l'Assemblée Générale de la Société Publique Locale « SOGEM »

Le 3 mai 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes

- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Xavier FORTINON
- Mme Muriel LAGORCE
- M. Olivier MARTINEZ
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Sandra TOLLIS
- Mme Eva BELIN

Représentant la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud

- M. Pierre FROUSTEY
- M. Louis GALDOS
- M. Francis BETBEDER
- M. Dominique DUHIEU

Représentant la commune de Moliets-et-Maâ

- M. François GUILLAMET
- M. Patrick LABORDE

Avait donné procuration :

- Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL à M. Louis GALDOS

Etaient également présents :

- Pour la SPL SOGEM : Mme Karine LAHARY-LAUDOUAR, Directrice générale déléguée
- Pour la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud : M. Christophe ARRONDEAU
Directeur de Cabinet
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU la délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, en date du 28 mars 2024, désignant les délégués auprès du Syndicat Mixte d'aménagement du golf de Moliets-et-Maâ,

VU la délibération du Conseil municipal de Moliets-et-Maâ, en date du 8 avril 2024, désignant les délégués auprès du Syndicat Mixte d'aménagement du golf de Moliets-et-Maâ,

VU la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental des Landes, en date du 12 avril 2024 désignant les délégués auprès du Syndicat Mixte d'aménagement du golf de Moliets-et-Maâ,

VU la délibération du Comité Syndical de ce jour approuvant les modifications des statuts du Syndicat Mixte,

VU les statuts de la Société Publique Locale « SOGEM »,

VU le rapport du Président,

CONSIDERANT qu'après appel de candidatures, une seule candidature a été présentée,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

DECIDE :

- d'élire en qualité de représentante du Syndicat Mixte d'aménagement du golf de Moliets-et-Maâ à l'Assemblée Générale de la Société Publique Locale « SOGEM » : Mme Eva BELIN.

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON